

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École Bon-Pasteur

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE RENÉ-LÉVESQUE
ÉCOLE BON-PASTEUR DE STE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ

Procès-verbal de la troisième séance ordinaire 2018-2019 du conseil d'établissement de l'École Bon-Pasteur de Ste-Thérèse-de-Gaspé tenue le mardi 5 février 2019, à 18 h, à la bibliothèque municipale-scolaire de l'école.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S LES MEMBRES SUIVANTS :

Parents :	M ^{mes} Christine Berthelot Sophie Vibert Daraiche
	M. Jean-Luc Bujold
Personnel enseignant :	M ^{mes} Johanie Gosselin Murielle Shaw
Personnel de soutien :	M ^{me} Cathy Mauger
Membre de la communauté :	M. Roberto Blondin

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Direction :	M. Martin Langlois
-------------	--------------------

ÉTAI(EN)T ABSENT(ES) :

Représentante du service de garde :	M ^{me} Caroline Lévesque
-------------------------------------	-----------------------------------

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Martin Langlois, directeur, souhaite la bienvenue à tous.

CE-1819-024

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Langlois vérifie les présences et constate qu'il y a quorum. La séance peut être légalement tenue.

CE-1819-025 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture est faite par M. Jean- Luc Bujold. Il est proposé par M^{me} Murielle Shaw et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé après l'ajout des sujets suivants.

- 10.1 Hockey scolaire
- 10.2 Sentier fatbike
- 10.3 Dossier papier réunion du CÉ

ADOpte A L'UNANIMITE.

CE-1819-026 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2018

Le procès-verbal ayant été envoyé quelques jours avant la réunion, il y a dispense de lecture. Mme Christine Berthelot propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

ADOpte A L'UNANIMITE

CE-1819-027 5. PÉRIODE D'INSCRIPTION 2019-2020

Nous sommes en période d'inscription en ligne depuis le 4 février, et ce, jusqu'au 15 février 2019. Pour les nouveaux élèves, l'inscription se fera à partir du 18 février par formulaire papier.

CE-1819-028 6. PRÉVISION DE LA CLIENTÈLE 2019-2020

La prévision semble positive pour l'an prochain. Il faudra attendre après la période d'inscriptions pour que tout soit plus officiel.

CE-1819-029 7. MISE À JOUR DU PROJET ÉDUCATIF

Monsieur Martin Langlois, directeur, nous confirme que le projet éducatif devra être mis à jour et conforme à notre réalité.

CE-1819-030 8. SUIVI PROJET DE SERRE

Madame Murielle Shaw, enseignante, nous questionne sur le fonctionnement de la serre, les achats et l'entretien.

CE-1819-031 9. MOT DES REPRÉSENTANTS

9.1 PRÉSIDENT

Tout va bien.

9.2 COMITE DE PARENTS

Suite à une rencontre du comité de parents, Mme Berthelot nous fait part de plusieurs points intéressants.

Pour le mois de la nutrition, des parents se proposent pour venir concocter des collations santé.

9.3 PERSONNEL ENSEIGNANT

Madame Murielle Shaw se questionne sur la nouvelle politique pour les levées de fonds. M. Martin Langlois vérifiera auprès des ressources financières de la CSRL s'il est toujours possible d'en faire

Il est tout de même proposé d'approuver une levée de fonds pour les classes de Murielle Shaw et Johanie Gosselin.

M. Jean-Luc Bujold propose l'approbation de la levée de fonds.

ADOPTE A L'UNANIMITE

9.4 PERSONNEL DE SOUTIEN

Tout va bien.

9.5 SERVICE DE GARDE

Pas de correspondance.

9.6 REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE

Monsieur Blondin affirme qu'il sera toujours là pour nous appuyer.

CE-1819-032 10. DIVERS

10.1 HOCKEY SCOLAIRE

Madame Sophie Vibert Daraiche apporte le fait que l'école de Grande-Rivière participe à du hockey 1 à 2 fois par semaine sous la supervision de M. Gabriel Vallée. Il serait bien que pour l'année scolaire 2019-2020, l'école de Sainte-Thérèse puisse participer. Monsieur Langlois s'engage à questionner M. Vallée à ce sujet.

10.2 SENTIER DE FATBIKE

Monsieur Roberto Blondin nous annonce que le sentier est prêt et que les élèves de l'école pourraient l'utiliser.

10.3 DOSSIER PAPIER DU CÉ

On gardera la formule courriel ainsi qu'une version papier pour la réunion.

CE-1819-033 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M. Jean-Luc Bujold, et résolu :

QUE la séance soit levée, à 19 h 35.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Sophie Vibert Daraïche
Secrétaire d'assemblée

Jean-Luc Bujold
Président